



**Lycée Professionnel Agricole
& Forestier Roger Duroure
Route de Luglon - 40630 Sabres**

Tel 05 58 04 41 80

Fax 05 58 07 55 84

lpa.sabres@educagri.fr

www.formagri40.com

INFORMATIONS PRATIQUES

LES TRANSPORTS

La RDTL (Régie Des Transports Landais) transporte les élèves entre la gare de Morcenx et le Lycée, le lundi matin et le vendredi midi. vous devez vous inscrire sur le site Du Conseil Régional : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Veuillez vous renseigner le plus rapidement possible pour les horaires et les trajets auprès de la gare la plus proche du domicile. Nous vous conseillons également de demander si des travaux sont prévus durant l'année pour anticiper d'éventuelles difficultés. A NOTER : En dehors de la navette prévue par le lycée le dimanche soir Morcenx SNCF/LPA Sabres (gratuite pour les familles) et celle de la RDTL le lundi matin et le vendredi midi, il appartient aux familles de trouver une solution pour leurs enfants. Le lycée ne prend pas en charge les allers retours occasionnels des élèves du Lycée vers la gare ou de la gare vers le Lycée hormis pour le dimanche soir.

FRAIS

Des frais sont facturés aux familles sur la pension du second trimestre 2021-22. Ces frais concernent :

- Forfait annuel affranchissement : 9€

- Forfait annuel Livrets pédagogiques (absences de manuels scolaires) : 28,50€ pour les élèves de 3^{ème} et 2^{nde}
46,00€ pour les élèves de 1^{ère} et Terminale

- Carte de self : 6,60€ (la première carte est gratuite, en cas de perte ou de destruction, le renouvellement de la carte est facturée).

NB : ces tarifs (au 1^{er} janvier 2021) sont applicables en année civile. Ils sont susceptibles d'évoluer pour l'année 2022.

- Photocopies : une recharge gratuite en début de scolarité de 50 copies. La recharge complémentaire de 100 copies coûte 5,50€

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera délivré à la première semaine de rentrée. Aucun duplicata ne pourra être édité, il est donc conseillé d'en faire des copies. La rentrée de l'élève doit être effective pour délivrer un certificat de scolarité.

BREVET DE CHASSEUR DE GRANDS GIBIERS

Les élèves de 1^{ère} Forêt et 1^{ère} GMNF ont la possibilité de s'inscrire au brevet de chasseur de grand gibier. Ce module est facultatif et ne sera pas évalué en contrôle continu. L'établissement a établi un partenariat avec l'ADCGG40 (Association départementale des chasseurs de grands gibiers) et les cours seront dispensés gratuitement tous les mercredis après-midi de 15h30 à 17h30 (en fonction du calendrier des stages en entreprise). Ce partenariat permettra à votre enfant d'être adhérent gratuitement pendant un an. L'établissement mettra en place une banque de prêt des manuels (même si vous pouvez les acquérir au tarif de 25€). En revanche, l'inscription à l'examen théorique et pratique reste à votre charge pour un montant total de 50€.

STAGE EN ENTREPRISE

Les stages en milieu professionnel sont **OBLIGATOIRES** et constitue une partie de l'examen final. Les dates qui sont fixées ne peuvent faire l'objet d'un changement ou d'un cas décalage sauf cas exceptionnel. Le législateur a modifié Vous trouverez dans le dossier une fiche de renseignements à compléter par le maître de stage et à remettre à la rentrée au professeur coordonnateur de votre enfant. Ce document permettra l'édition des conventions en 3 exemplaires. Même si le professeur coordonnateur fera les vérifications nécessaires, lors des recherches des structures, l'entreprise doit absolument avoir mis un place un DUERP (Document d'Évaluation des Risques Professionnels). Si ce document n'existe pas, le stage ne sera pas autorisé.

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022	
CLASSE	PERIODES DE STAGE
3 ^{ème} EA	Du 08 au 12 Février 2022
2 ^{nde} NATURE	Du 18 au 22 Avril 2022 Du 13 Juin au 08 Juillet 2022
1 ^{ère} GMNF	Du 31 Janvier au 12 Février 2022 Du 30 Mai au 08 Juillet 2022
Term GMNF	Du 1 ^{er} novembre au 19 Novembre 2021 Du 31 Janvier au 12 Février 2022
2 ^{nde} Forêt	Du 14 au 18 Février 2022 Du 13 Juin au 08 Juillet 2022
1 ^{ère} Forêt	Du 13 au 17 Décembre 2021 Du 31 Janvier au 18 Février 2022 Du 28 février au 04 mars 2022 Du 13 Juin au 08 Juillet 2022
Term Forêt	Du 08 au 26 Novembre 2021 Du 28 Février au 11 mars 2022